

Projet européen COASTGAP

Le recul des côtes est un phénomène naturel que l'on observe partout à l'échelle mondiale et qui, à certains endroits, s'aggrave sous l'impact des aménagements touristiques trop proches de la mer et des effets liés au changement climatique. Depuis les années 2000, le Conseil général de l'Hérault s'est engagé, souvent de façon pilote, pour promouvoir et appliquer les principes de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) notamment à travers sa participation aux projets européens Beachmed et Coastance qui nous permettent d'anticiper notre adaptation future vis à vis de telles mutations.

Classé parmi les 26 départements côtiers à risque, l'Hérault est cité comme étant potentiellement l'un des plus vulnérables. Une étude interministérielle réalisée par l'ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique) évalue le coût des impacts du changement climatique et de l'adaptation en France, tous domaines confondus. En Languedoc-Roussillon, les dégâts provoqués par les risques côtiers (érosion et submersion marines) sont estimés entre 15 et 35 milliards d'euros à l'horizon 2100 en l'absence d'intervention significative, dont près de la moitié de ce montant pour le seul département de l'Hérault. Ainsi la diffusion de notre schéma de mise en valeur du littoral auprès des acteurs locaux (communes, EPCI) est très importante pour les aider à anticiper au mieux les évolutions et nous coordonner pour mettre en œuvre les actions décrites notamment dans notre Plan Climat.

De même, les projets européens côtiers sur lesquels nous nous engageons depuis 2002 aux côtés de partenaires méditerranéens, nous permettent d'acquérir des connaissances et des outils de gestion aptes à mettre en œuvre une politique durable et concertée au service de la gestion du littoral. Les actions départementales s'en trouvent amplifiées, valorisées et bonifiées techniquement et financièrement.

C'est également l'opportunité de traduire les engagements de la Charte de Bologne II que nous avons signée en mai 2013 avec de nombreuses collectivités méditerranéennes, pour porter et promouvoir auprès des instances européennes une volonté commune de lutte contre les effets du changement climatique sur nos côtes.

Le Département vient d'être sélectionné sur le projet COASTGAP qui a démarré le 1^{er} juillet 2013.

PROJET COASTGAP :

(GOUVERNANCE DES COTES ET POLITIQUES D'ADAPTATION EN MEDITERRANEE)

Ce projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets du programme Med capitalisation. Durée : juillet 2013 à fin 2014.

Le Programme MED représente un outil significatif pour permettre des échanges entre les pays de la Méditerranée, au service d'une Europe solidaire. Au regard des acquis du programme, il est primordial de capitaliser les principales activités de coopération, c'est-à-dire de mettre en commun les différentes réalisations dans l'espace méditerranéen pour construire un processus de transformation de la connaissance scientifique en information utilisable pour les gestionnaires.

Le projet COASTGAP vise à capitaliser les « Meilleures Pratiques » concernant les politiques d'adaptation et de gouvernance des zones côtières MED contre les effets des changements

climatiques. Pour fournir une stratégie thématique opérationnelle cohérente pour la période 2014-2020, COASTGAP prévoit la mise en commun des résultats de plusieurs projets, dont le projet COASTANCE pour transférer les résultats de la recherche appliquée au réseau d'acteurs opérationnels sur le littoral. A ce titre, La Charte de Bologne doit être respectée à l'échelle du partenariat européen, qui est constitué des 15 partenaires suivants :

La Région du Latium (chef de file),
La Région d'Emilie-Romagne,
Le Département de l'Hérault,
La Région d'Est-Macédoine et Thrace,
L'administration décentralisée de Crète,
La Région de Toscane,
La Région de Ligurie,
Le Ministère des Communications et travaux de Chypre,
L'Université Pablo Olavide de Séville,
L'Institut portuaire d'études et coopération de la Communauté de Valencia,
L'Agence de développement régional de Split Dalmatie,
L'Agence de développement régional du Comté de Dubrovnik,
L'Université autonome de Barcelone,
Le Centre d'études techniques maritimes et fluviales,
L'Université Christian-Albrechts de Kiel.

Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs et valoriser localement les résultats de nos actions, le Département prévoit de développer les actions suivantes :

- Structurer l'information littorale au sein de l'observatoire départemental et valoriser les acquis des projets européens antérieurs,
- Faciliter le partage et la mise à disposition de l'information littorale aux acteurs de la GIZC sur les côtes sableuses du Golfe du Lion,
- Établir un plan de communication autour de la promotion du schéma de mise en valeur du littoral de l'Hérault.

Le budget global s'élève à 1 360 000 €, dont 100.000,00 € TTC pour le projet héraultais.

Calendrier : meeting de démarrage à Ferrara le 20 septembre 2013. Prochain meeting à Valencia les 6 et 7 mars 2014.